

16e FESTIVAL D'ART SACRE (FAS)
de Saverne et sa Région à l'automne 2020
19, rue de la Chapelle – 67700 Ottersthal
T:0388711989 Portable:0607358231
<http://festival-art-sacre-saverne.fr>

Saverne, le 5 mars 2020

Objet : Annulation du Festival 2020

Mesdames et Messieurs les Partenaires, Artistes et Amis du Festival,

Nous avons le regret de vous annoncer l'annulation du Festival en novembre 2020 suite au conseil d'administration unanime du FAS en date du 28 février 2020. Cette décision est véritablement navrante pour nos fidèles 3.000 spectateurs, mais aussi pour près de 200 artistes et intervenants figurant sur le programme en annexe (PJ 3).

Cette annulation découle, d'une part, du défaut de paiement de la subvention de 4.300 € prévue pour janvier 2020 par Stéphane Leyenberger (SL) lui-même, maire de la Ville de Saverne, dans son courrier du 8 juillet 2019 (PJ 1) et, d'autre part, au report sine die (PJ 2) après les élections municipales d'un nouvel examen de la demande de subvention, alors que la commission culturelle avait émis un avis favorable le 13 juin 2019.

A posteriori, on peut admettre que SL n'était pas d'accord avec sa commission et, en particulier, la prise en charge par le Musée lui-même des frais de 2.500 € pour la réalisation d'une nouvelle exposition, frais qui avaient occasionné de forts déficits lors des précédents festivals de 2015 et 2017. Depuis 2008, après son élection comme adjoint culturel, puis celle de maire, SL avait refusé que la billetterie, encaissée par le Musée lors de nos expositions, soit reversée au Festival, comme c'était l'usage sous la mandature du précédent maire, Thierry Carbiener, mais sans consignation dans une convention officielle.

Par contre, en année pré-électorale, pour éviter toute annonce d'annulation du festival en 2019, la commission culturelle a trouvé la solution d'une prise en charge des 2.500 € par le budget ad hoc du musée lui-même, afin que le Festival 2020 puisse se faire après un premier report de 2019 à 2020 dû au litige précité.

Suite à l'échange de courriels (PJ 2) et à l'intervention d'une personne proche de SL, le soussigné n'a pas obtenu de rendez-vous auprès du maire pour un entretien en tête à tête, mais la précision que notre subvention devenait hypothétique ; cela ne permet plus d'engager un nouveau Festival en novembre 2020, dans la mesure où la demande de subvention n'a pas même été inscrite en avril prochain, lors d'une séance de la prochaine mandature. Sont en cause, non seulement la subvention de Saverne de 4.300 €, qui déclenche les subventions des autres partenaires du festival (Région+CD67+Mécènes=7.800 €), mais aussi la logistique assumée par la municipalité et enfin les 2.500 € de l'exposition (PJ 4).

En conclusion, la subvention de 4.300 € du festival ne représenterait que 1,40 € pour chacun des 3.000 spectateurs qui paient 15 € le billet d'entrée pour un programme œcuménique, accessible à tous publics. Alors que les spectacles pour adultes de l'Espace Rohan(ER) à Saverne, élitistes, pour l'essentiel, s'adressent à moins de 10% de la population; les 19.000 spectateurs environ, dont un tiers d'enfants, ne paient leur entrée que 20 € en moyenne, grâce à la subvention de 400.000 € de la Ville, soit 21 € par billet d'entrée ; ces derniers chiffres ressortent d'une analyse des comptes de l'ER dont on dispose.

Avec nos regrets réitérés pour cette annulation, tout en espérant des temps meilleurs en 2021, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Partenaires, Artistes et Amis du Festival, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le conseil d'administration du Festival,



A. Lorber, président, <http://festival-art-sacre-saverne.fr>

PJ 1 : le courrier du 08/07/2019 du maire de Saverne
PJ 2 : l'échange de courriels procédant au défaut de paiement de la subvention de Saverne
PJ 3 : l'avant-programme du festival 2020 annulé
PJ 4 : la Charte du Festival d'Art Sacré de Saverne et sa Région